

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ORTRA SANTÉ-SOCIAL GENÈVE

POUR LA PÉRIODE S'ÉTENDANT
DE JUILLET 2013 À JUIN 2014



santé-social genève

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ORTRA SANTÉ-SOCIAL GENÈVE

POUR LA PÉRIODE S'ÉTENDANT

DE JUILLET 2013 À JUIN 2014

SOMMAIRE

1. Préambule	2
2. L'Ortra et son réseau de partenaires	4
3. L'engagement de nos membres	5
4. Le Centre de compétences de l'Ortra	6
4.1 Les formations pour les apprenti-e-s ASA, ASE et ASSC (année scolaire 2013-2014).....	6
4.2 Les formations pour les formateurs et les rencontres entre partenaires des apprentissages en santé.....	8
4.3 Les formations pour les adultes en emploi	9
5. Les organes de l'association.....	11
5.1 Le Comité.....	11
5.2 La Commission stratégique du domaine du social.....	12
5.3 La Commission stratégique du domaine de la santé	13
6. Professionnalisation et développements de l'OrTra.....	14
7. Etats financiers.....	15
8. Remerciements	19

1. PRÉAMBULE

Le rapport que vous tenez entre les mains couvre une période de 12 mois qui s'étend du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014. En effet, pour répondre aux exigences comptables de ses financeurs principaux et dans la logique de ses partenaires scolaires, l'OrTra santé-social Genève fonctionne depuis un an sur l'année scolaire, ce qui parfois pose problème puisque le budget du Canton et de la Confédération s'aligne sur l'année civile.

Nous vous l'avions annoncé : nous avons développé au sein de l'OrTra santé-social Genève des activités nombreuses, toutes liées à la formation des adultes en emploi dans les domaines de la santé et du social, conformément à nos statuts, aux engagements que nous avons pris et aux responsabilités qui nous sont dévolues au sein du dispositif genevois de formation tout au long de la vie.

Vous le verrez, nous avons développé des activités intenses dans les domaines des formations modulaires aussi bien dans le domaine de la santé que dans celui du social. Prétendre à l'obtention d'un CFC ou d'une AFP (Attestation de formation professionnelle) après une VAE (Validation d'acquis d'expérience), en suivant un cursus avec des dispenses ou encore en article 32, tels sont les chemins que nous ouvrons à nos étudiants. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous répondons aux exigences et aux attentes de professions qui changent et s'inscrivent dans une hiérarchie des métiers dans chacun des domaines qui est en mouvement et qui, parfois, vivent des moments de tensions entre professionnels qui ne se connaissent pas encore très bien.

Tous les modules de formation proposés peuvent être suivis séparément et conduire, par cumul, à des attestations cantonales qui rendent les professionnels mobiles dans leur métier. Cela permet aussi la mobilité entre les entreprises et les institutions actives dans les branches de la santé et du social. Ainsi, depuis quelques mois, nous travaillons à la mise en place d'une formation modulaire pour adultes qui pourra être acquise dans des conditions proches de celles de l'apprentissage dual proposé aux jeunes publics.

Nous avons également posé les bases d'un guichet d'information et de promotion des métiers de la santé et du social qui devrait ouvrir en automne prochain et qui permettra aux publics intéressés de recevoir des réponses à leurs interrogations directement de professionnels des deux domaines. Genève santé social, tel est le nom du centre d'information et de promotion qui complètera l'offre de documentation disponible à la Cité des Métiers en particulier. La démarche, soutenue par nos partenaires, sera confiée à des professionnels appelés à donner des indications liées très directement aux métiers concernés et s'inscrit dans le cadre des mesures préconisées pour lutter contre la pénurie de personnel formé dans lesdits domaines.

En mai dernier, après un peu plus d'un an de collaboration, Madame Corinne Leuridan a souhaité mettre fin à son engagement et a quitté sa fonction de directrice. Nous tenons ici à la remercier très vivement de tout ce qu'elle a donné à l'OrTra santé-social Genève, soulignant en particulier l'énergie et les compétences qui sont les siennes. Elle a su faire face aux défis qui se posaient alors à une organisation naissante et nous lui en sommes reconnaissants.

Les faits marquants 2013-2014 promettent de beaux développements dans un avenir très proche. Il convient ici de remercier très, très vivement celles et ceux qui s'engagent au sein de l'OrTra et sur le terrain professionnel à quelque titre que ce soit. Sans leur ténacité, leur créativité et l'appui permanent de l'OFPC, nous ne serions pas en situation d'être fiers de ce que nous avons réussi jusque-là, malgré les difficultés structurelles, conjoncturelles et, surtout, financières.

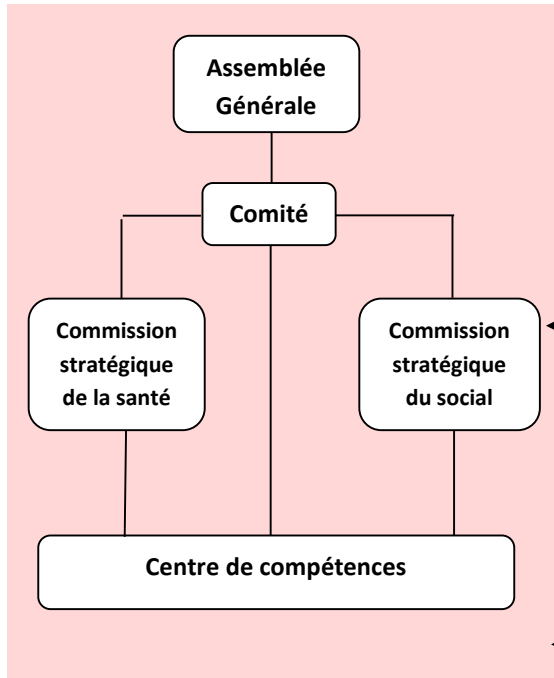
Tout particulièrement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'OrTra santé-social Genève, aux membres de l'association, au comité et à tous nos partenaires, j'adresse mes très vifs remerciements pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme. Le bénévolat prend ici tout son sens, et les permanents vous en sont reconnaissants !

A handwritten signature in black ink that reads 'Claude Howald'.

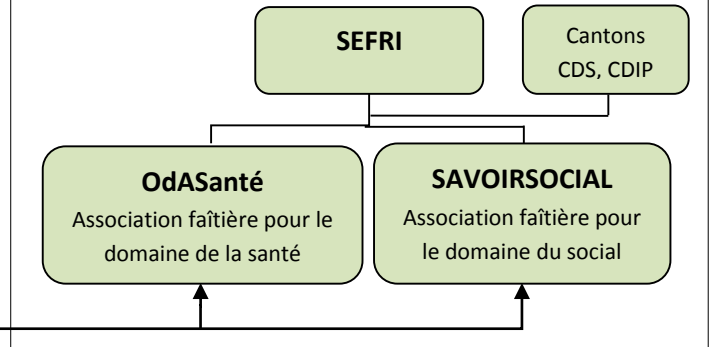
Claude Howald
Présidente de l'OrTra santé-social Genève

2. L'ORTRA ET SON RÉSEAU DE PARTENAIRES

OrTra santé-social Genève



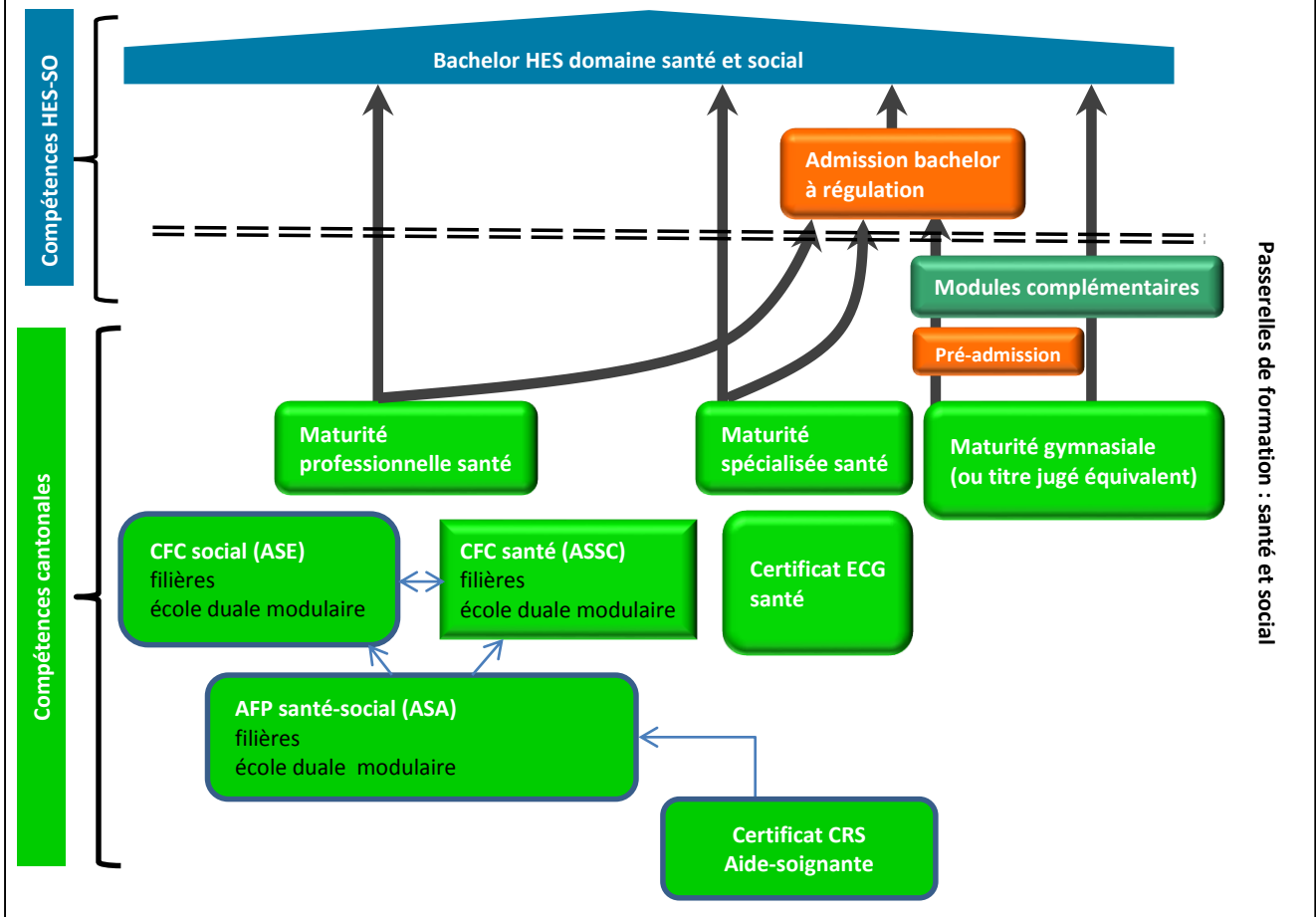
Niveau fédéral



Romandie



Canton



3. L'ENGAGEMENT DE NOS MEMBRES

En 2013-2014, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre : l'École des Nations (Pédagogie Montessori). En juin 2014, l'OrTra compte 29 membres, dont 16 représentent les employeurs ou leurs associations et 13 représentent les associations professionnelles et syndicales (employés). 14 membres représentent le domaine social et 15 le domaine de la santé; parmi eux, 4 membres représentent les deux domaines.

	ORGANISMES		SECTEUR
Représentants employeurs	AGOER	Association genevoise des organismes d'éducation et de réinsertion	Social
	Association genevoise des foyers de jour pour personnes âgées		Social
	Ecole des Nations (Pédagogie Montessori)		Social
	FASe	Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle	social
	Fegems	Fédération genevoise des établissements médico-sociaux	santé - social
	FGIPE	Fédération Genevoise des Institutions de la Petite-Enfance	social
	FIPEGS	Fédération des Institutions de la Petite Enfance Genevoise Suburbaine	social
	GIAP	Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	social
	Hospice général		social
	HUG	Hôpitaux universitaires de Genève	santé
	IMAD (anciennement FSASD)	Institution pour le maintien à domicile	santé
	INSOS	Institutions sociales suisses pour personnes handicapées	santé-social
	La Carte Blanche	Association d'aide à domicile	social
	PhysioGenève	Association genevoise de physiothérapie	santé
	Secteur de la petite enfance de la commune de Plan-les-Ouates		social
Ville de Genève		social	
Représentants employés	ACIPEG	Association des cadres des institutions de la petite enfance	social
	Ad'Age	Association des animateurs en gérontologie	social
	AGAM	Association genevoise des assistantes médicales	santé
	AGASSC	Association genevoise des assistant-e-s socio-éducatifs-ves	santé
	AGEDE	Association genevoise des éducateurs du jeune enfant	social
	AGIC	Association genevoise des infirmier-ères chef-fes en EMS	santé
	ASI Genève	Association suisse des infirmières et infirmiers – section Genève	santé
	ASTRM	Association suisse des techniciens en radiologie médicale / section romande	santé
	Labmed	Association professionnelle suisse des techniciennes et techniciens en analyses biomédicales – section romande	santé
	SIT	Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs	santé - social
	SSP/VPOD	Syndicat des services publics	santé – social
	Swiss Dental Hygienists	Organisation professionnelle des hygiénistes dentaires	Santé
	SYNA	Syndicat interprofessionnel	Santé

4. LE CENTRE DE COMPÉTENCES DE L'ORTRA

Le Centre assure les CIE (Cours Interentreprises) pour les apprentis en formation duale, gère le réseau interentreprises, organise des stages et dispense des formations modulaires pour les adultes en emploi.

4.1 LES FORMATIONS POUR LES APPRENTI-E-S ASA, ASE ET ASSC¹ (ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014)

L'OrTra offre à ses membres des prestations qui facilitent le suivi de leurs apprentis : mise en place et financement des CIE, organisation des stages complémentaires au sein du réseau d'entreprises, formations complémentaires pour formateurs.

4.1.1 Mise en place et financement des cours interentreprises

La Fondation pour la formation professionnelle et continue (FFPC) et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) assurent entièrement le financement des cours interentreprises (CIE) pour les apprenti-e-s en formation duale (les CIE des apprenti-e-s plein temps étant du ressort de l'école).

Depuis la rentrée 2013, l'OrTra a repris l'organisation des CIE pour les ASE, ce qui a pour conséquence la gestion, l'organisation et le suivi des CIE des 3 métiers.

CIE	Organisateur	Nombre d'apprentis	Nombre d'heures de cours
ASA	Ortra	31	572
ASSC	Ortra	69	272
ASE	OrTra	188	688

Pour les ASE, 7 apprenti-e-s ont suivi les CIE dans le canton de Vaud, en raison d'effectifs trop faibles (4 apprenti-e-s de 2^{ème} année spécialistes du domaine du handicap et 3 apprenti-e-s de 1^{ère} année spécialistes des personnes âgées) pour ouvrir une classe.

Pour la première fois l'OrTra a organisé des CIE de deuxième année pour les apprenti-e-s ASA. Ceci explique l'augmentation du nombre d'heures de formation en comparaison avec l'année précédente.

4.1.2 Réseaux d'entreprises

Les apprentis ASE et ASSC en formation duale peuvent suivre une formation généraliste qui leur ouvre de larges perspectives sur leur pratique professionnelle et leur donne une vision transversale des différents secteurs dans lesquels s'inscrit leur profession. Cette variante généraliste est privilégiée à

¹ ASA : aide en soins et accompagnement
 ASSC : assistant-e en soins et santé communautaire
 ASE : assistant-e socio-éducatif/ve

Genève et implique des stages complémentaires durant la formation. C'est l'OrTra qui gère les réseaux d'entreprises au sein desquels ces stages sont organisés.

La **variante généraliste** de la formation **ASE** exige une expérience durant l'apprentissage dans les trois secteurs d'activité : personnes âgées, personnes en situation de handicap et enfance. Deux stages de 4 mois en 2^{ème} et 3^{ème} année dans des secteurs complémentaires à celui de leur employeur principal sont donc effectués. Pour les apprenti-e-s de la volée débutant la formation en août 2013, les périodes de stage ont désormais lieu en 1^{ère} et en 2^{ème} année. Cette variante généraliste est toujours très largement majoritaire puisqu'elle concerne plus de 72% des contrats d'apprentissage ASE en voie duale. Ce sont **141 stages complémentaires** qui ont été organisés pour les apprentis ASE généralistes.

Sur le même modèle, les apprentis **ASSC** accomplissent également deux stages complémentaires afin d'expérimenter les trois secteurs de leur domaine que sont : les soins hospitaliers, les soins à domicile et les soins de longue durée.

Au total, ce sont 175 stages ASE et ASSC qui ont été organisés en 2013-2014 par l'OrTra.

Nombre de stages ASE organisés dans les domaines suivants	Nombre d'institutions ayant accueilli des stagiaires ASE dual	Nombre de stages ASE dual organisés
Personnes âgées		61
3 ^{ème} année et 2 ^{ème} année filière racc.	18	21
2 ^{ème} année et 1 ^{ère} année filière racc.	15	18
1 ^{ère} année	22	22
Handicap		42
3 ^{ème} année et 2 ^{ème} année filière racc.	9	13
2 ^{ème} année et 1 ^{ère} année filière racc.	17	19
1 ^{ère} année	4	10
Enfance		38
3 ^{ème} année et 2 ^{ème} année filière racc.	16	17
2 ^{ème} année et 1 ^{ère} année filière racc.	17	18
1 ^{ère} année	3	3
ASSC		
	Nombre d'institutions ayant accueilli des stagiaires ASSC dual	Nombre de stages ASSC dual organisés
Soins hospitaliers	1	14
Soins à domicile	1	11
Lieux de vie (EMS et inst. handicap)	9	9
TOTAL	11	34

4.2 LES FORMATIONS POUR LES FORMATEURS ET LES RENCONTRES ENTRE PARTENAIRES DES APPRENTISSAGES EN SANTÉ

L'OrTra veille à promouvoir la qualité des formations dans les domaines de la santé et du social. Dans cette logique, en collaboration avec l'école d'ASE, elle organise des formations complémentaires pour les formateurs à la pratique professionnelle (FPP) qui encadrent les apprentis en formation duale sur les lieux de pratique.

Ces formations ont pour objectifs de :

- ✓ développer les compétences pédagogiques ainsi que les connaissances nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti,
- ✓ offrir un espace de rencontres aux formateurs des différents secteurs,
- ✓ favoriser l'échange de pratiques entre formateurs et formatrices,
- ✓ favoriser le contact et la collaboration entre les formateurs et formatrices, l'école et l'OrTra.

Ces séances ont reçu des échos très positifs puisque, selon une enquête de satisfaction, 90% des participants ont été très satisfaits ou satisfaits. La large participation démontre la pertinence de ces formations complémentaires.

Pour les formateurs d'ASE : séances d'informations et d'échanges

Le programme proposé pour l'année scolaire 2013-2014 a été construit autour de 6 rencontres thématiques totalisant 12 heures. Les portes ouvertes de l'école n'ont pas été organisées cette année, dorénavant elles ne le seront que tous les 3 ans. La séance consacrée aux stages complémentaires a été déplacée pour s'aligner sur les périodes des stages organisées différemment afin de répondre à la demande de l'école, des apprenti-e-s et employeurs. Afin de renforcer les échanges entre pairs, des FPP chevronnés de chaque secteur ont participé à l'animation de certaines séances.

Thématiques	Nombre de participants
Informations générales	30
Procédures de qualification	44
Outils pédagogiques I	37
Outils pédagogiques II	52
Stages complémentaires	27
Relation tripartite – école/apprenti/employeur	15
TOTAL	205

Pour les formateurs des programmes pour adultes

L'OrTra a organisé 8 demi-journées de formation dont le but a été d'apporter un soutien pédagogique aux formateurs et formatrices engagé-e-s dans la formation pour les modules complémentaires à la VAE (ASSC et ASA). L'idée est de développer un enseignement orienté « compétences » et adapté à un public adulte. Ces journées ont été animées par Mme Yvette Bays, collaboratrice de l'IFFP.

Pour les partenaires des apprentissages d'ASSC et d'ASA: rencontres périodiques

Deux séances ont été organisées à l'intention des différents partenaires impliqués dans les apprentissages des métiers de la santé. Ces rencontres se sont articulées autour d'une meilleure connaissance du rôle des uns et des autres et sur la collaboration réciproque. Nous avons pu compter sur la présence des responsables des filières de l'école professionnelle, sur les chefs experts, les commissaires aux apprentissages, sur des représentants des directions de différentes institutions, sur des formateurs à la pratique professionnelle, des responsables de formation des grandes institutions ainsi que sur les conseillers en formation de l'OFPC.

	Nombre de participants
1 ^{ère} rencontre	14
2 ^{ème} rencontre	13
3 ^{ème} rencontre	16
TOTAL	43

4.3 LES FORMATIONS POUR ADULTES EN EMPLOI

4.3.1 Formations modulaires ASA, ASSC et ASE

En décembre 2012, l'OrTra a organisé la première session de la formation modulaire d'ASA destinée à des adultes en emploi qui visent une Attestation de formation professionnelle (AFP). De juillet 2013 à juin 2014, 5 sessions d'une vingtaine de candidats se sont déroulées.

Cette formation qui est organisée sur 8 mois représente un important travail pédagogique, administratif et logistique. Elle nécessite l'intervention d'une quinzaine de formatrices et formateurs spécialisés dans leur domaine d'enseignement. Chaque participant continue à bénéficier d'un accompagnement pédagogique assuré par des chargés d'accompagnement. Des stages dans des EMS et désormais aux HUG sont proposés aux participants qui sont au chômage.

En partenariat avec l'école professionnelle, l'OrTra a effectué un travail de révision de l'architecture modulaire et d'actualisation du contenu des modules. Afin de gérer au mieux ce dispositif de formation, une étroite collaboration a été instaurée avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) qui gère l'accès à la formation et les inscriptions des participants, le Centre de bilan de compétences (CEBIG) qui positionne les candidats en matière de culture générale alors que l'OrTra le fait pour les compétences métier, l'Office cantonal de l'emploi (OCE) qui présélectionne les apprenants au chômage, la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS) et bien d'autres lieux d'accueil et de formation.

L'OrTra continue à assumer la formation modulaire portant sur les actes médico-techniques (AMT) dont la première session s'est ouverte en juin 2013. Entre juillet 2013 et juin 2014, 6 sessions se sont déroulées ainsi que 1 module hygiène pour un effectif réduit.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur le nombre de participants concernés ainsi que sur le nombre d'heures de formation.

Nom formation	Nombre de participants	Nombre heures cours en 2013-2014
Formation modulaire complète ASA (17 modules sur 8 mois, 410 heures de formation)		
Session 3 (mars-oct. 2013), 4 mois entre juillet et oct.2013	19	336
Session 4 (avril-nov. 13), 5 mois entre juillet et nov.2013	18	394
Session 5 (août 2013-mars 2014), 8 mois	22	410
Session 6 (nov. 2013-juin 2014), 8 mois	21	410
Session 7 (jan.- août 2014) (7 mois entre janvier et juillet 2014)	18	394
Formation modulaire complémentaire d'actes médico-techniques des ASSC		
Session VAE 5* (juin-décembre 2013), 6 mois	19	112
Session VAE 6 (octobre 2013 – mars 2014)	22	132
Session VAE 7 (avril –octobre 2014), 3 mois	10	76
Session AF 7 (septembre – décembre 2013)	19	132
Session AF 8 (janvier - mai 2014)	19	132
Session AF 9 (janvier - mai 2014)	18	128
Module Hygiène (2.1.) (août-octobre 2014)	9	26
Total	214	2682

* Session constituée d'adultes en emploi ayant fait une démarche de validation des acquis d'expérience (VAE) et qui suivent des modules complémentaires dans la perspective d'obtenir un CFC

Depuis janvier 2014, le centre de compétence propose la formation modulaire ASE pour adultes. Ce programme dure 688 heures et est composé de 12 modules. L'OrTra a bénéficié d'une excellente collaboration avec l'école d'ASE pour la transmission des fiches modulaires, de matériel et de noms de vacataires. Durant le 1^{er} semestre 2014, 4 modules ont été dispensés, totalisant 220 heures. Au total, 63 participant-e-s ont suivi ces modules, dont 7 d'entre elles ont pris part aux 4 modules.

4.3.2 Validation des acquis de l'expérience (VAE) et des expertises pointues pour des situations particulières

L'OrTra s'engage dans les processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) en participant non seulement à la mise en place des dispositifs et en recrutant des experts, mais également en qualité de membre des Commissions de validation qui réunissent, sous la présidence de l'OFPC, les milieux professionnels, les écoles et l'OrTra et octroient les CFC par validation des compétences.

Dans le cadre du projet transfrontalier Interreg, l'OrTra s'est vu confier par l'OFPC, un mandat portant sur l'actualisation des tableaux des équivalences pour les métiers d'ASSC et d'ASA ainsi que le « toilettage » du Guide méthodologique pour les experts VAE / ASSC et l'élaboration du premier Guide méthodologique pour les experts VAE /ASA.

4.4 LA SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE ET LES PROCÉDURES DE QUALIFICATION (JUILLET 2013 À JUIN 2014)

Les Commissions stratégiques de l'OrTra santé-social Genève proposent pour nomination les commissaires d'apprentissage, les experts à la procédure de qualification et les experts à la validation des acquis aux Commissions spécifiques santé et social, jouant ainsi un rôle important dans la surveillance de l'apprentissage et la procédure de qualification.

Au total, ce sont **27 commissaires et experts qui ont été nommés par l'OrTra.**

	Commissaires d'apprentissage	Experts à la procédure de qualification et à la validation des acquis
ASSC et ASA	-	19
ASE	1	7
TOTAL	1	26

5 . LES ORGANES DE L'ASSOCIATION

5.1 LE COMITÉ

Comme le précisent nos statuts, l'OrTra santé-social Genève a pour but de réaliser une communauté d'actions entre les associations d'employeurs, d'employés et les syndicats du canton de Genève pour tout ce qui touche aux intérêts des métiers et des formations dans les domaines de la santé et du social. Elle représente cette communauté d'actions pour toute formation et auprès de toute organisation en rapport avec ces domaines. Elle assume les tâches d'une OrTra au sens des lois fédérales, plus particulièrement de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr.).

C'est dans cette logique que le Comité a déployé ses activités en 2013-2014, se réunissant à plusieurs reprises durant cet exercice.

Le Comité a convoqué 1 Assemblée générale qui a veillé au bon fonctionnement de l'association.

Actuellement, le Comité se compose ainsi :

Présidence : Claude Howald

Vice-Présidence : Sandra Merkli

Trésorier : Robert Baeriswyl

Membres : Sandrine Fellay Morante, Françoise Weber, Alain Collard, Blaise Ortega

Les responsables pédagogiques santé et social, et la directrice jusqu'à fin mai 2014, sont invitées aux séances.

La volonté de professionnaliser l'association et de répondre aux demandes de ses membres et de ses partenaires a marqué toutes les activités évoquées dans le présent rapport.

MEMBRES DU COMITÉ 2013 - 2014

Présidence :

Claude Howald

Vice-Présidence :

Christian Frey, INSOS/AGOER, jusqu'au 31.12.2013

Sandra Merkli, HUG, dès le 01.01.2014

Membres :

Alain Collard, INSOS/AGOER

Blaise Ortega, SSP-VPOD

Françoise Weber, SIT

Sandrine Fellay Morante, IMAD (ex-FSASD)

Trésorier :

Robert Baeriswyl, FGIPE/AGCSUB

Enfin, et pour mémoire, voici un tableau éloquent qui précise les heures bénévoles dédiées à l'OrTra santé-social Genève par ses membres pendant la période analysée.

	Heures de séances cumulées
Commission stratégique santé	178 h
Commission stratégique social	124 h
Comité	112 h
Assemblée Générale	44 h
Présidence	2500 h
Groupes de travail cantonaux, romands, fédéraux	267 h
TOTAL	3225 h

5.2 LA COMMISSION STRATEGIQUE DU DOMAINE SOCIAL

La Commission stratégique du social est composée paritairement de membres employeurs et membres employés, représentés par des syndicats et associations professionnelles. Les activités de la Commission concernent les domaines de la petite enfance, du handicap, de la personne âgée.

La Commission s'est réunie quatre fois au cours de cet exercice, deux modifications ont eu lieu durant cette période (départ de Mme Badin et changement de représentante de l'ACIPEG). Cette année encore le domaine social s'est fortement développé.

Dans le cadre de l'augmentation des offres de formation pour ASE, Mme Dominique Badin a été engagée pour la mise en place du programme modulaire ASE.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Mmes Samantha Feller et Denise Guerrand, nommées cheffes-expertes en septembre 2013, pour une entrée en fonction en décembre 2013, en remplacement de Madame Marlyse Durnat, cheffe-experte ASE depuis le début. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour tout son travail, pour la formation et le soutien donnés aux deux nouvelles cheffes-expertes. Nous nous réjouissons de leur arrivée qui a permis de poursuivre dans la continuité et en duo l'évaluation des dossiers de candidatures pour être expert-e ou commissaire dans le domaine social. Au terme

de leur première année dans cette fonction, elles font part de suggestions concernant notamment les procédures et critères pour la nomination des expert-e-s, l'intérêt particulier porté pour les candidatures d'ASE, les interactions et les relations avec différents partenaires (l'OFPC, l'OrTra, l'Ecole d'ASE), la gestion des procédures de qualification qui représente 50 expert-e-s pour 90 candidat-e-s aux examens finaux (88 réussites et 2 échecs).

Sujets abordés et/ou traités :

MEMBRES DE LA COMMISSION DU SOCIAL

Présidence :

Alain Collard, INSOS/AGOER, co-président avec
Blaise Ortega, SPP/VPOD

Membres :

Sybille Eigenheer, Hospice Général
Hélène Berg, FIPEGs
Doïna Rusillon, Fegems
Claudia Battolo, FGIPE
Carole Barbey, FGIPE
Claudio Testori, Foyers de jours
Martine Saillant, ACIPEG, jusqu'à fin 2013, puis
Isabelle Van Heusden Wicht, ACIPEG
Karine Didier, AGEDE
Dominique Badin, Ad'Age, jusqu'à fin 2013
Le SIT et la Ville de Genève sont à pourvoir
Nathalie Maitre, GIAP/FASe

- participation à la nomination de 7 expert-e-s aux examens et d'un commissaire
- intérêt pour l'enquête, que SavoirSocial va mener en 2015 sur le devenir des ASE
- suivi du dossier « Fonds social » avec SAVOIRSOCIAL
- participation à la révision de l'Ordonnance de formation ASE
- suivi du tableau d'équivalence ASE avec les diplômes suisses et français
- relai des préoccupations du terrain concernant les stages, les CIE,...
- réflexion sur l'amélioration périodique de l'information transmise aux employeurs
- mise en place en 2014 de la formation modulaire en soirées et week-ends, afin de répondre aux besoins en formation pour adultes.

En conclusion, la demande de formation d'ASE est en constante augmentation tant pour les adultes que pour les jeunes gens attirés par cette profession. Il est cependant toujours difficile pour ces derniers de trouver des places d'apprentissage. Ils-elles doivent souvent effectuer de longs stages chez les employeurs avant d'être engagés. Ceci a pour conséquence que les apprenti-e-s en dual sont relativement âgés et que les plus jeunes, sortant du cycle sont plutôt intégrés dans la filière plein temps de l'école.

Blaise Ortega et Alain Collard, co-présidents

5.3 LA COMMISSION STRATEGIQUE DU DOMAINE DE LA SANTE

Dans un contexte où la formation professionnelle est valorisée au niveau national et plus encore au niveau cantonal, les politiques, les institutions de formation, les associations d'employé-e-s ainsi que les employeurs sont, aujourd'hui, fortement mobilisés. Dans le domaine qui est le nôtre, se rajoute de profonds questionnements quant à l'évolution des prestations de soins et les compétences pour les délivrer au quotidien, ceci dans les milieux ambulatoires, hospitaliers et dans les lieux de vie.

Cette situation de mutation a bien évidemment des conséquences sur l'OrTra et la Commission stratégique qui ont été conduites à mener des réflexions importantes dans le champ vaste des dispositifs, des pratiques de formation et des moyens financiers permettant leur mise en œuvre.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ

Présidence :

Françoise Weber, SIT, co-présidente avec Sandrine Fellay Morante, IMAD

Membres :

Edmund Biason, Physio-Genève

Didier Jaccard, HUG

Jean-Marc Simonin, INSOS, jusqu'à fin décembre 2013, puis Sandra Chollet, INSOS, dès janvier 2014.

Karen Pasquettaz, AGIC

Olivier Dufour, ASI, jusqu'à la fin août 2014, puis

Dominique Simonet, présidente de l'ASI-Genève

Anna Beutler/Brigitte Salzberger, Labmed

Françoise Laplace, ASTRM

Nawal Jos, AGAM

Martine Brandt, SSP

Doïna Rusillon, Fegems

Danielle De Giovanni, Swiss Dental Hygienist, jusqu'à fin

2013, puis Florence Arter, Swiss Dental Hygienist

Paola Beltran, AGASSC

Marguerite Bouget, Syna

Consciente de ces enjeux, la Commission stratégique qui s'est réunie à quatre reprises cette année a prioritairement œuvré à la consolidation des processus pour la formation modulaire pour adultes des

métiers ASSC et ASA tout en cherchant à corrélérer la gestion des dispositifs de formation avec les besoins du canton de Genève.

Parmi les thématiques abordées, les sujets suivants sont à relever :

- Cahier des charges et employabilité des ASA
- Règlement des formations modulaires ASA et ASSC
- Nomination des différents experts pour les examens finaux / VAE
- Professionnalisation des fonctions d'experts VAE et de commissaires : formation, mise en cohérence des processus et financement
- Processus de sélection des apprenti-e-s : le test EVA
- Consultations OdaSanté

Pour faire face aux défis à venir dans le champ de la santé, il apparaît essentiel de cibler les leviers majeurs d'évolution des dispositifs de formation. La pédagogie constitue, bien évidemment, l'un des facteurs contribuant à la qualification des professionnels pour autant qu'elle soit soutenue par des moyens financiers. Dans un contexte où ceux-ci ne sont pas simples à trouver, il faut être proactif, inventif et surtout travailler en collaboration interdisciplinaire ! Particulièrement consciente de ces enjeux, la Commission stratégique s'est appliquée à œuvrer dans ce sens cette année et poursuivra ces efforts à l'avenir également !

Sandrine Fellay Morante et Françoise Weber, co-présidentes

5. PROFESSIONNALISATION ET DÉVELOPPEMENTS DE L'ORTRA

Le Comité a souhaité cette année solliciter un consultant externe pour réaliser un audit de l'organisation de l'OrTra. Cette démarche a permis de mettre en évidence les points forts et les marges d'amélioration de l'OrTra en termes de gestion. Elle a résulté en une clarification de l'organisation interne, à la constitution d'un pôle administration et finances, à l'optimisation des champs de compétences et à une refonte des processus-clés de travail.

En parallèle à ces évolutions internes, les principaux employeurs du canton dans les champs de la santé et du social signalent un manque de personnel qualifié. Cette pénurie de main-d'œuvre nous préoccupe aujourd'hui et constitue un enjeu majeur pour les années à venir. C'est pourquoi nous participons activement au *Programme de lutte contre la pénurie des professionnels de la santé dans le Canton de Genève* piloté par M. Adrien Bron, Directeur général de la santé (DGS).

Dans ce contexte, l'OrTra veut être un acteur-clé, permettant de répondre à la pénurie de personnel. De par sa connaissance des contextes institutionnels, de par ses compétences en ingénierie de formation et de par son expérience dans le domaine de l'insertion professionnelle, l'OrTra veut fournir des prestations permettant à la fois de former des adultes mais aussi de réinsérer des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale.

Répondre à ces enjeux de manière efficace impliquera à l'avenir pour l'OrTra de :

- Contribuer activement aux réflexions stratégiques dans les professions de la santé et du social au niveau cantonal et fédéral et ainsi anticiper les tendances majeures en termes de métiers,
- Mieux faire connaître aux citoyens et aux chômeurs les possibilités de formation et d'emploi dans les champs de la santé et du social notamment par le développement de différents canaux d'information par l'ouverture d'un centre d'information Genève santé social (GSS),
- Elargir et améliorer l'offre de prestations du centre de compétences afin de former des participants en quantité et en qualité, de contribuer à répondre à la demande des employeurs en termes de personnel et de promouvoir la réinsertion de personnes en recherche d'emploi,
- Développer des collaborations avec les acteurs-clés de l'insertion professionnelle afin de favoriser le retour en emploi de chômeurs peu qualifiés, notamment en développant des opportunités de rencontres entre les employeurs santé-social d'une part, et les organismes d'insertion d'autre part.

Devant le nombre de dossiers de validation des acquis d'expérience (VAE) en attente de traitement (ASA-ASSC-ASA), l'OrTra santé social, en étroite collaboration avec le Service de la formation continue de l'OFPC et avec ses membres, a proposé de former de nouveaux experts VAE. Grâce au soutien financier de la FFPC, l'OrTra santé-social initiera donc ce processus à l'automne 2014 encore, démarche qui permettra à 120 personnes d'obtenir une réponse quant à leur demande de VAE.

Enfin, dans la perspective d'une OrTra santé-social en croissance ces prochaines années, nous avons réaménagé les espaces de formation et les locaux administratifs. Les salles de cours ont fait l'objet de travaux et ont été équipées en matériel informatique et en matériel médical, ce qui permet désormais aux participants d'y effectuer des exercices pratiques. Les locaux administratifs ont également été réaménagés afin d'optimiser l'organisation du travail et les flux de communication interne.

Compte tenu d'une demande en croissance, l'OrTra santé-social souhaite aujourd'hui louer encore 200 m² supplémentaires au 2bis rue Baylon. Ainsi, nous disposerions le cas échéant d'une surface totale de 600 m². Au moment de la publication de ce rapport d'activité, cette opportunité doit toutefois encore faire l'objet d'un accord formel avec le propriétaire.

6. ETATS FINANCIERS

Les états financiers et le rapport de la fiduciaire n'appellent pas de commentaire autre que celui présenté en séance. Il convient toutefois de signaler que l'écart entre le budget et le résultat de l'exercice 2013-2014, toutes activités prises en compte, ne varie que de 0.9% au bénéfice de l'OrTra.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'assemblée générale ordinaire des membres de
ORTRA SANTE-SOCIAL, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'association ORTRA SANTE-SOCIAL Genève pour l'exercice portant sur la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 13 novembre 2014

CONSULTANTS ASSOCIES SA


Antonio CANTON
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Mathieu HOWALD
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes portant sur la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (bilan, compte de résultat, annexe)



santé-social genève

Bilan au 30 juin 2014

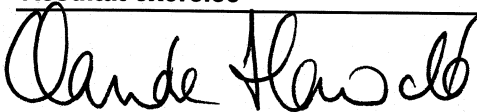
En CHF	Note	30.06.2014	30.06.2013
Liquidités	3.4	583'264.91	102'774.34
Créances	3.5	3'319.35	8'247.35
Comptes de régularisation actif	4	309'271.64	382'457.19
Total actif ciculant		895'855.90	493'478.88
Garanties loyers		42'083.55	42'010.15
Parts sociales	5	200.00	200.00
Total immobilisations financières		42'283.55	42'210.15
TOTAL DE L'ACTIF		938'139.45	535'689.03
Créanciers		58'153.00	141'522.05
Comptes de régularisation passif	6	459'638.12	370'989.26
Total engagements à court terme		517'791.12	512'511.31
Subventions non dépensées à restituer		82'123.20	0.00
Total engagements à long terme		82'123.20	0.00
Fonds de produits		43'918.35	0.00
Total capital des fonds (fonds affectés)		43'918.35	0.00
Résultat reporté		23'177.72	12'058.63
Résultat de l'exercice		271'129.06	11'119.09
Total des fonds propres	3.3	294'306.78	23'177.72
TOTAL DU PASSIF		938'139.45	535'689.03

HOWALD Claude
Présidente

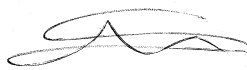
MERKLI Sandra
Vice-Présidente

Compte de résultat du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014

En CHF	Note	2013/2014	Budget 2013/2014	2012/2013
Subvention OFPC		318'682.00	282'383.02	117'954.00
Subvention FFPC		171'501.00	152'052.40	63'513.00
Total des produits d'exploitation		490'183.00	434'435.42	181'467.00
Enseignement	7	-220'060.46	-273'113.84	-117'006.71
Formation continue enseignants		-95.70	-1'793.77	0.00
Fournitures générales		-3'715.55	-8'000.00	-8'931.80
Outillage		-452.00	-478.34	-1'550.00
Frais administration	8	-64'048.83	-76'962.14	-41'306.18
Téléphone, internet		-1'224.25	-784.17	-733.49
Assurance		-272.25	-207.02	-195.76
Loyer		-26'976.70	-27'956.45	-15'664.87
Travaux de transformation locaux		-66.70	0.00	-5'092.26
Nettoyage locaux		-2'853.15	-1'627.16	-1'577.92
Total des charges d'exploitation		-319'765.59	-390'922.89	-192'058.99
Résultat intermédiaire 1		170'417.41	43'512.52	-10'591.99
Produits financiers		94.20	0.00	0.00
Charges financières		-249.85	0.00	0.00
Résultat financier		-155.65	0.00	0.00
Résultat coursinterentreprises		170'261.76	43'512.52	-10'591.99
Attribution fond de produits		-43'918.35	-43'512.52	0.00
Résultat annuel 1		126'343.41	0.00	-10'591.99
Part du résultat revenant au subventionneur		-82'123.20	0.00	0.00
Résultat annuel 2		44'220.21	0.00	-10'591.99
Produits autres activités		1'771'159.55	1'600'815.91	915'806.99
Charges autres activités		-1'544'250.70	-1'558'584.69	-894'095.91
Résultat autres activités	9	226'908.85	42'231.22	21'711.08
Résultat exercice		271'129.06	42'231.22	11'119.09



HOWALD Claude
Présidente



MERKLI Sandra
Vice-Présidente

7. REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les personnes et organismes qui ont contribué de près ou de loin aux activités et à la consolidation de l'OrTra tout au long de l'année 2013-2014, et tout particulièrement :

- Nos membres et leur engagement pour l'OrTra.
- Les institutions qui assurent la relève dans les professions de la santé et du social en offrant des places de stage et de formation.
- Le Centre de formation professionnelle santé-social (CFPS) et tout particulièrement les Ecoles d'ASE et d'ASSC pour leur collaboration précieuse.
- L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et
- l'Office cantonal de l'emploi (OCE) avec lesquels nous avons établi un partenariat de qualité.
- La Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC).
- Les OrTras romandes et l'OrTra latine.
- Les associations faîtières nationales du domaine social (SAVOIRSOCIAL) et santé (OdASanté).
- Les chefs experts, Mme Reusse et M. Longagna pour les ASSC et les ASA, Mme Durgnat pour les ASE, remplacée en septembre 2013 par Mmes Feller et Guerrand.
- Les commissaires et les experts qui contribuent à la qualité de la formation professionnelle.
- Les formateurs et formatrices, les chargés de formation, l'évaluatrice pour les positionnements et tous les intervenants à l'OrTra.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance au Comité et à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'OrTra qui s'engagent et donnent de leur énergie sans compter pour développer l'organisation.

Le rapport d'activité 2013-2014 sera validé lors de l'Assemblée générale du 27 novembre 2014.